

Gestion Bazinet Morin s.e.n.c.

333, route 137, La Présentation, Québec, J0H 1B0
Tél. Bur. : 450-796-2558 téléc.: 450-796-2554

à: **Mme Lynda Cadorette**
Ville de St-Hyacinthe
Chef de la division Planification
Division Planification
955 rue Morison
St-Hyacinthe (Québec) J2S 8T7
Tél. : 450-778-8378 Téléc. :450-778-5820
Courriel : lynda.cadorette@ville.st-hyacinthe.qc.ca

La Présentation (Québec)
Le 20 septembre 2010

Objet: Projets « Les Terrasses Saint-Thomas » et « Place Frontenac »

Madame,

En ce qui concerne le projet d'harmonisation de la réglementation d'urbanisme qu'a entrepris la Ville de St-Hyacinthe, je souhaite porter à votre attention une modification au règlement actuel, qui pourrait compromettre, en partie, les projets en objet.

Il s'agit de l'article 16.3.2.2, concernant la superficie totale des bâtiments accessoires en rapport avec un projet d'ensemble. Dans notre compréhension du futur règlement, nous craignons qu'il ne soit pas possible, dans les projets en objet, d'avoir une superficie totale de bâtiments accessoires supérieure de 120 mètres carrés; ce qui donnerais, dans le cas du projet « Les Terrasses Saint-Thomas » de 72 unités d'habitations dans 12 bâtiments, par exemple, qu'une superficie de 1,6 mètres carrés par logements, ($120 : 72 = 1,6$), ce qui serait nettement insuffisant pour faire office de cabanon.

Pour ces raisons, nous souhaiterions que le Comité Consultatif en Urbanisme revoie l'application de ces nouvelles mesures afin de nous permettre de poursuivre l'accomplissement des projets « Place Frontenac » (108 unités d'habitations) et « Les Terrasses Saint-Thomas » (72 unités d'habitations).

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, madame, mes salutations les plus distinguées...



Christian Morin, chargé de projet

Dessins Maska inc./ Gestion Bazinet Morin s.e.n.c..

cc. : Bruno Bazinet, Gestion Bazinet Morin s.e.n.c.
François Malo Arpenteur Géomètre
Richard Dion Arpenteur Géomètre
Dossier

REÇU

24 SEP. 2010

**SERVICE
de L'Urbanisme**